



Centre canadien de lutte contre
l'alcoolisme et les toxicomanies

Le rapport en bref

Alcool et drogues chez les conducteurs : une enquête routière menée en 2010 en Colombie-Britannique

L'enjeu

La sécurité routière est l'affaire de tous. L'alcool et les drogues chez les conducteurs compromettent la sécurité de tous les usagers de la route. Mais la conduite sous l'effet des drogues et de l'alcool est-elle répandue? Voici ce que nous savons :

- 17 % des Canadiens ont admis lors d'enquêtes populationnelles avoir pris la route dans les deux heures suivant la prise d'une substance susceptible d'affaiblir leur capacité de conduire en toute sécurité¹.
- Plus de 20 % des conducteurs de 16 à 18 ans ont affirmé avoir conduit après avoir pris de la marijuana, ce qui est légèrement supérieur au nombre de leurs pairs qui ont pris le volant après avoir bu².
- La présence de drogues est détectée chez environ un tiers des conducteurs tués sur les routes³.
- On détecte la présence d'alcool chez plus de 36 % des conducteurs décédés dans des accidents de la route³.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des milliers de personnes blessées ou subissant des séquelles psychologiques suite à la perte d'un proche dans un accident impliquant une substance.

En juillet 2008, le Code criminel canadien a été modifié pour donner aux policiers le pouvoir d'exiger que les conducteurs se soumettent à des tests pour voir si leurs facultés sont affaiblies par les drogues. Au printemps 2010, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé de nouvelles sanctions pour les conducteurs buveurs. La présente enquête routière est la deuxième du genre réalisée par le CCLAT en C.-B. afin de cerner l'ampleur et les caractéristiques de la consommation d'alcool et de drogues des conducteurs dans certaines villes de la province. Les résultats de l'enquête permettront d'évaluer les répercussions, au fil du temps, des politiques et programmes de prévention comme ceux mentionnés ci-dessus.

Principaux résultats

En 2010, un total de 2 840 véhicules ont été interceptés au hasard dans cinq villes de la Colombie-Britannique, soit Vancouver, Saanich, Abbotsford, Prince George et Kelowna. On a demandé aux conducteurs de participer à une enquête routière volontaire et confidentielle. Sur ces 2 840 conducteurs, 86 % se sont soumis à l'alcootest et 71 % ont fourni un échantillon de salive analysé pour y détecter la présence de six types de substances. Des renseignements sur le conducteur, le type de véhicule et les passagers ont aussi été recueillis.

Voici quelques-uns des principaux résultats obtenus :

- Tel que constaté dans une enquête routière semblable faite en 2008, la consommation de drogues chez les conducteurs se compare à celle d'alcool (7,2 % et 9,9 %, respectivement).
- L'alcool au volant a considérablement diminué par rapport aux enquêtes précédentes, mais le nombre de conducteurs ayant une alcoolémie supérieure à la limite prescrite par le Code criminel (c.-à-d. 80 mg/dL) est passé de 2,0 % en 1995 à 2,7 % en 2008.
- La consommation d'alcool était plus fréquente chez les conducteurs de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans; la consommation de drogues, elle, se répartissait plus également dans tous les groupes d'âge.
- Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir un résultat positif pour la drogue et l'alcool.
- Le cannabis et la cocaïne étaient les drogues les plus souvent détectées.
- La consommation d'alcool était plus fréquente la fin de semaine et en fin de soirée; la consommation de drogues, quant à elle, se répartissait plus également pendant les nuits et heures d'enquête.
- Sur les conducteurs à l'alcoolémie dépassant 80 mg/dL, 30 % venaient de quitter le domicile d'un ami ou d'un proche, 22,5 % un bar ou une boîte de nuit, 20 % un restaurant et 15,5 % leur domicile.

¹ Beirness, D.J., H.M. Simpson et K. Desmond. *Sondage sur la sécurité routière 2002 : Les drogues et la conduite*, Ottawa, Fondation de recherches sur les blessures de la route, 2003.

² Beirness, D.J. et C.G. Davis. *Le cannabis et la conduite automobile*, Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2006.

³ Beasley, E.E., D.J. Beirness et A.J. Porath-Waller. *Étude visant à comparer les décès sur les routes impliquant l'alcool et la drogue*, Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2011.



Les répercussions

La drogue au volant est au moins aussi fréquente que l'alcool au volant, mais ces deux comportements sont des enjeux très différents. Les conducteurs aux tests de drogues positifs se trouvent dans tous les groupes d'âge, sont plus souvent des hommes que des femmes et leur pourcentage reste constant, peu importe l'heure et le jour d'enquête. En comparaison, les conducteurs aux tests d'alcoolémie positifs sont plus susceptibles d'être des hommes de 25 et 44 ans et de conduire tard en soirée et la fin de semaine.

Les différences observées entre la drogue et l'alcool au volant semblent aussi indiquer qu'il faudra probablement se doter de politiques et de programmes distincts de lutte contre la drogue au volant. Les hommes et les conducteurs de 25 à 44 ans buvant au-delà de la limite permise sont une cible de choix pour les activités de prévention de l'alcool au volant. De son côté, la conduite sous l'effet de la drogue se répartit plus également dans tous les groupes d'âge. Il faudrait donc viser certaines substances pour certains groupes d'âge. La consommation de drogues des conducteurs suivant un schéma différent, la répression ne devrait pas seulement se faire en fin de soirée la fin de semaine, comme c'est souvent le cas avec la lutte contre l'alcool au volant. Comme une bonne partie des conducteurs à l'alcoolémie élevée arrivaient du domicile d'un ami/d'un proche ou d'un restaurant/d'un bar, il serait important de mobiliser les pairs, les proches et l'industrie des services dans des efforts de prévention renforcés.

Savoir que les drogues rivalisent avec l'alcool sur les routes montre clairement la nécessité de lutter contre la drogue au volant avec une approche sociétale semblable à celle employée depuis plusieurs décennies contre l'alcool au volant au Canada. La répression est essentielle pour contrer la conduite sous l'influence de la drogue, mais changer les comportements

exige une démarche globale faisant aussi appel à l'éducation du public et à d'autres recherches.

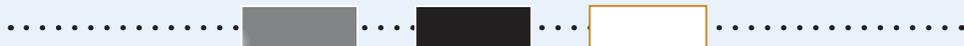
Pour en savoir plus

Ce rapport en bref est tiré du rapport technique *Alcool et drogues chez les conducteurs : une enquête routière menée en 2010 en Colombie-Britannique* de Douglas J. Beirness et Erin E. Beasley. Le rapport intégral peut être consulté sur le site Web du CCLAT à www.cclat.ca/2011%20CCSA%20Documents/2011_CCSA_Alcohol_and_Drug_Use_Among_Drivers_fr.pdf.

Remerciements

L'enquête routière en C.-B. de 2010 a bénéficié de l'appui financier des organismes suivants :

- Bureau des véhicules automobiles, ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique
- Division des services policiers, ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique
- MADD Canada
- Fondation sur la sécurité routière de l'Association automobile de la Colombie-Britannique
- Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
- Insurance Corporation of British Columbia
- Northern Health Authority
- Transports Canada



Au sujet du CCLAT

Titulaire d'un mandat législatif visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues, le CCLAT assure un leadership quant aux priorités nationales, favorise l'application des connaissances dans le domaine et crée des partenariats durables qui optimisent les efforts collectifs. Le CCLAT reçoit l'appui financier de Santé Canada. Les points de vue exprimés par le CCLAT ne reflètent pas nécessairement ceux de Santé Canada ou des commanditaires du projet. Pour en savoir plus, visitez le www.cclat.ca.

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 500, Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : 613-235-4048 | Téléc. : 613-235-8101 | Courriel : info@ccsa.ca

www.cclat.ca